



La Scène du Canal

Espace Jemmapes

**Conditions de location
et fiche technique**



Coordonnées administratives Association CRL10

ADRESSE ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION

Maison des association du 10^{ème},
206 Quai de Valmy, 75010 Paris

ADRESSE POSTALE DE L'ASSOCIATION

55 rue du la Grange aux Belles, 75010 Paris

ADRESSE DE L'ESPACE JEMMAPES

116 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

SIRET

31342600500029

APE

9499Z

LICENCES ENTREPRENEUR DE SPECTACLE

PLATESV-R-2022-012381

PLATESV-R-2022-012172

PLATESV-R-2022-012382





Conditions de location

La location de la salle de spectacles est réservée à l'organisation de soirées musicales, théâtrales, projections et danse (sous conditions).

Sa location, en état de fonctionnement, comprend la sonorisation et la mise en lumières avec l'assistance d'un régisseur.

Un supplément est à prendre en compte pour ce qui concerne le backline, le vidéo-projecteur et l'accord du piano.

Les célébrations d'événements festifs types mariages, baptêmes, anniversaires, ainsi que des manifestations politiques ou religieuses sont exclues.

La location est ouverte aux associations loi 1901 et aux sociétés de productions privées.

Après une étude technique du projet validant sa possible réalisation dans notre salle, un contrat reprenant les termes de la location est rédigé.

La communication du spectacle, la billetterie et l'accueil du public sont à la charge du PRODUCTEUR.

Le spectacle devra commencer à 20h00 et se terminer à 22h00 précises.

Le lieu ferme impérativement à 23h00.

Le personnel lié au producteur sera, lors de son arrivée, soumis aux règles d'hygiène et de sécurité de la structure.

L'exploitant est le garant de ces normes et en délèguera, le cas échéant, son respect et la responsabilité à un référent qualifié.

En application de décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 (relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés) et en application du décret n° 95-408 du 18 avril 1995 de la protection de l'environnement (relatif à la lutte contre le bruit du voisinage), le niveau sonore ne devra pas excéder 102 db (A) de moyenne en tous points accessibles au public.

Si le producteur vient avec son sonorisateur et/ou son éclairagiste, la décision finale concernant la bonne utilisation du matériel, dans les limites acceptables de ses possibilités, appartient au régisseur de La Scène Du Canal.



Autorisation préalable

Tout spectacle joué à Paris doit être autorisé par la Préfecture de Police. Cette autorisation s'obtient sur simple demande du producteur.

Les organisateurs « régulièrement occasionnels » peuvent être frappés d'interdiction pour absence de la licence d'entrepreneur de spectacles.

Les représentations d'organisateur occasionnel doivent faire l'objet d'une déclaration « à l'autorité administrative compétente un mois avant la date prévue ».



Documents à fournir

- Une photocopie de la pièce d'identité du responsable.
- Les statuts et la liste des membres du conseil d'administration pour les associations.
- La liste des intervenants (responsable de la soirée, musiciens ou comédiens, équipe technique ainsi que l'équipe d'accueil (caisse, merchandising...).
- Le programme de la soirée ou le projet artistique.
- La fiche technique de l'événement.
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Rider transmis par le service administratif, une fois la location validée.





Tarifs de location

- Salle : 590€ TTC pour les associations, 840€ TTC pour les sociétés de productions.
- Batterie : 60 € TTC
- Ampli guitare : 30 € TTC
- Ampli basse : 30 € TTC
- Accordage du piano : 110 € TTC
- Clavia Nord Wave 2 : 60 € TTC
- Vidéo-projecteur : 60 € TTC

Ces tarifs comprennent un service de répétition de 4 heures (15h00 - 19h00) avec le régisseur de la salle.

- Toute heure supplémentaire (entamée ou entière) est facturée au prix de 60€ TTC.

Le personnel de caisse et de sécurité est à prévoir par le producteur de la soirée.

- Studio mobile DataVideo HS-1600T MK2 + 3 caméras DataVideo PTC-1 SOT : 84€ TTC
- Prestation d'un technicien réalisateur pour le studio mobile (Séance de 4 heures) : 420€ TTC



Modalités de paiement

Conformément aux dispositions du règlement de sécurité des E.R.P., nous vous remercions :

- de nous communiquer impérativement avec votre fiche technique, les procès-verbaux de classement au feu, d'une validité inférieure à 5 ans de tous les matériaux constituant le décor (sol et plafond inclus). Ces documents doivent émaner des services de la Préfecture de Police ou d'organismes agréés par eux.
- de ne faire usage ni d'artifices (même en présence d'un professionnel qualifié), ni de flammes ou de bougies. Ces impératifs découlent de l'application de l'article 79.3 du règlement de sécurité concernant les espaces scéniques intégrés et adossés.
- de prendre note que les issues disposent de blocs d'éclairage d'évacuation de type permanent. Ils sont alimentés par une source d'énergie centrale et répondent aux obligations de la législation en vigueur. Ils ne doivent être ni masqués, ni gélatinés.



Modalités de paiement

La location sera effective dès réception de deux chèques à l'ordre de CRL10-Espace Jemmapes.

- l'un représentant 50 % du montant global, sera encaissé à la réservation de la date.
- l'autre représentant le solde restant sera encaissé à l'issue de la manifestation.





Fiche technique

IMPORTANT

Le système d'éclairage scénique est en fixe. En aucun cas ce système ne peut être démonté.

Seuls d'éventuels ajouts et réglages peuvent être envisagés. Les gélamines, les pupitres ainsi que les stands ne sont pas fournis.

REGIE SON

1 console ALLEN & HEATH Qu-32

DIFFUSION FACADE

2 NEXO PS15 R2 + 2 NEXO LS18
1 NEXO NXamp 4x4

DIFFUSION RETOURS

(6 circuits indépendants)
3 NEXO PS10 R2 (gauche)
3 NEXO PS10 R2 (droite)
2 NEXO NXamp 4x1

MICROS

1 SM 58 SHURE
2 SM 57 SHURE
4 BETA 58 SHURE
4 BETA 57 SHURE
1 BETA 52a SHURE
1 BETA 91a SHURE
2 4099 DPA (pinces piano, pince guitare et pince instruments à vent)
4 liaisons hf voix EW-100 G3 SENNHEISER, capsule cardio E835
2 liaisons hf pocket
3 E604 SENNHEISER
1 E609 SENNHEISER
2 AKG C414
HSP-ESSENTIAL-BE Micro serre-tête subminiature omni beige
1 MKE 40-EW SENNHEISER
8 DI actives (8 BSS AR133)
12 grands pieds de micros + 6 petits.

LUMIERE

1 ETC ColourSource 40AV

VIDEO

1 vidéo projecteur PANASONIC PTD 5700 / 6000 lumens
1 lecteur multi-supports DENON Dn-500B
1 écran vidéo en commande électrique (6m x 4m) se déroulant sur le mur du fond de scène, câblé en HDMI depuis la régie.

BACKLINE

1 batterie PEARL Vision Birch type fusion : 1 tom 10», 1 tom 12», 1 floor tom 14», 1 caisse claire métal, 1 kick 20», 3 pieds de cymbales (dont 2 perches), 1 pied de charley, 1 pied «type spd», 1 pédale de kick P900 et 1 siège
1 piano droit YAMAHA
1 ampli Vox AC30
1 ampli basse Ampeg Micro-CL

MATÉRIEL CAPTATION VIDÉO

Studio mobile DataVideo HS-1600T MK2
+ 3 caméras DataVideo PTC-1 SOT

CETTE FICHE TECHNIQUE FAIT PARTIE INTEGRANTE DU CONTRAT.

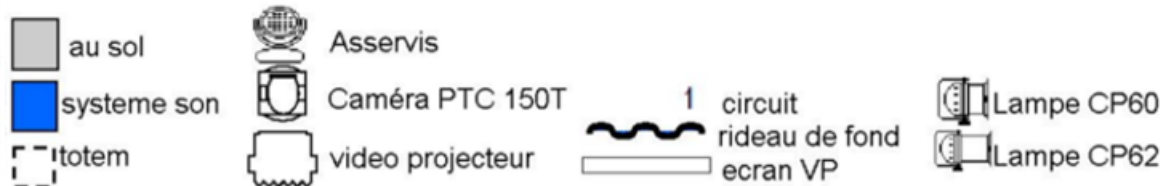
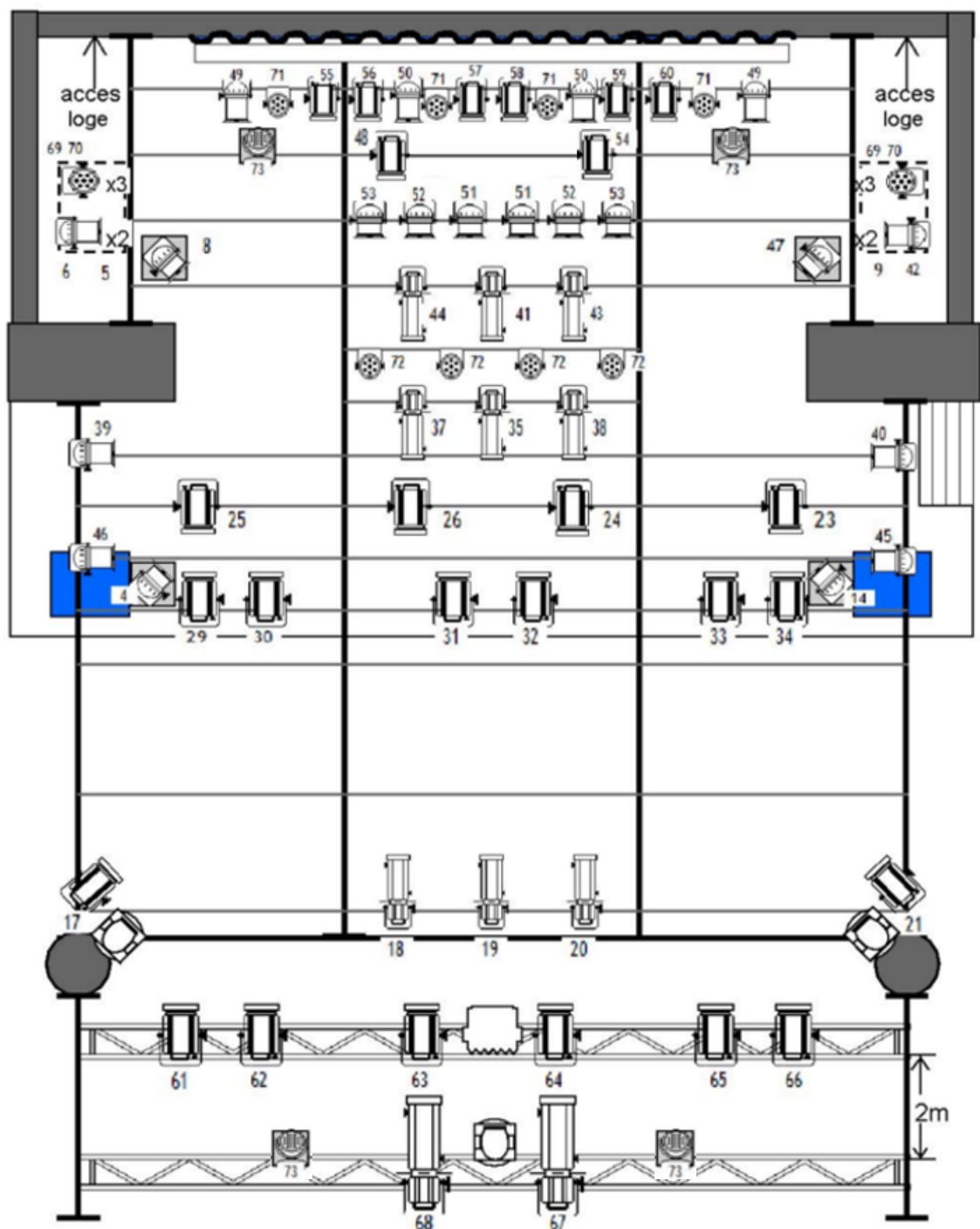
ELLE DOIT NOUS ETRE RETOURNEE SIGNEE AVEC CE DERNIER.

MACHINE À FUMÉE ET BROUILLARD NON-AUTORISÉE



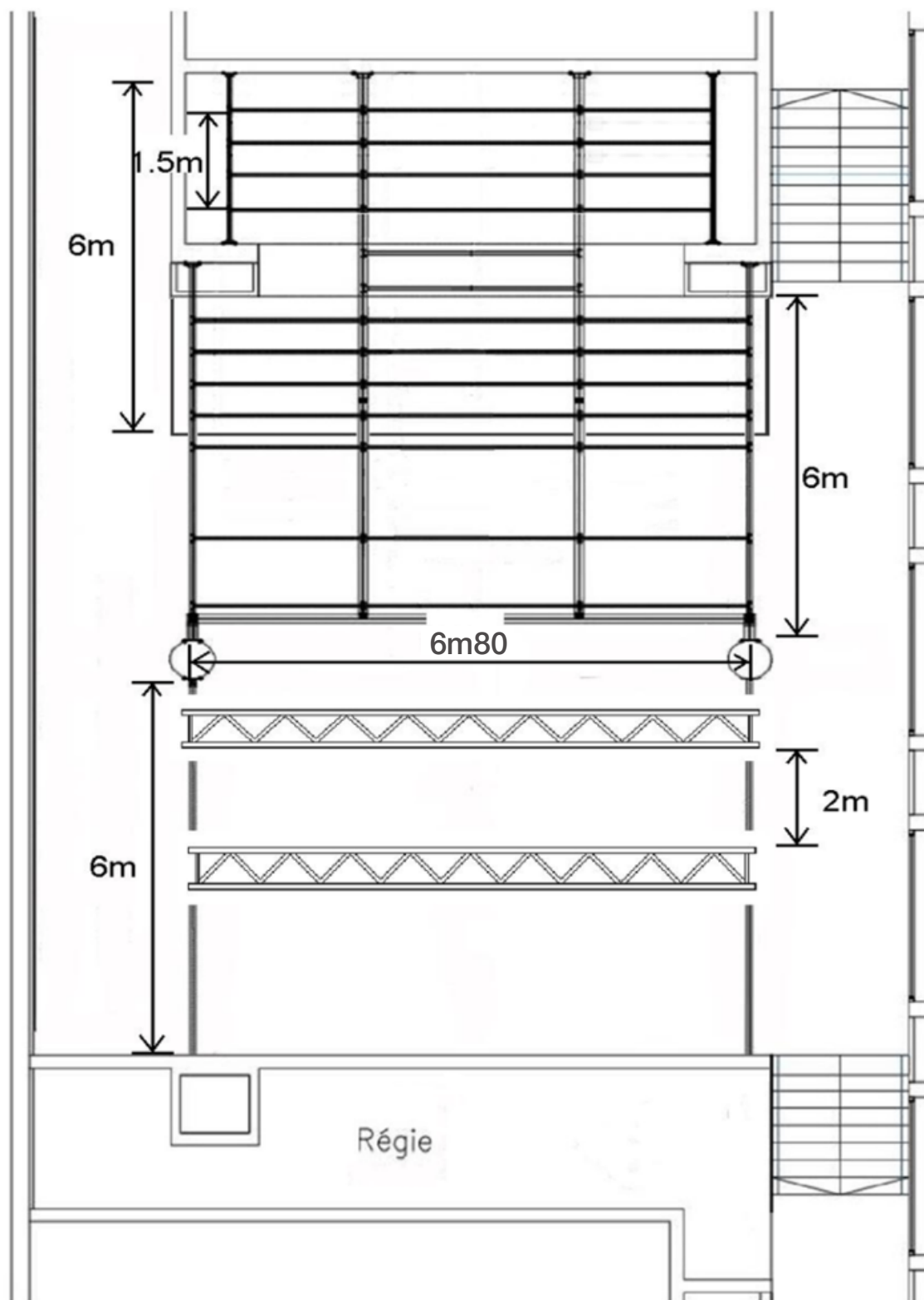


Plan de feu



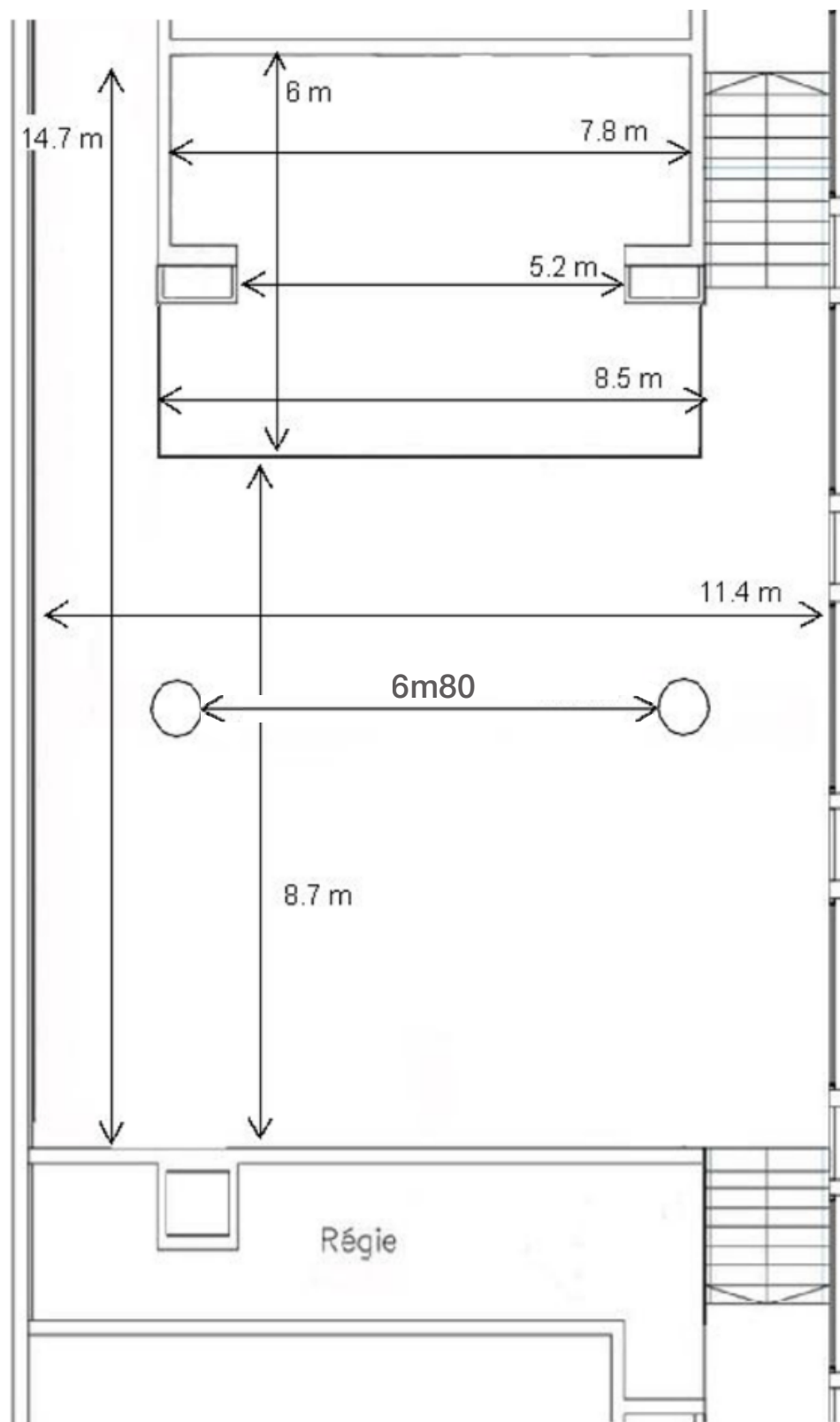


Plan de grill



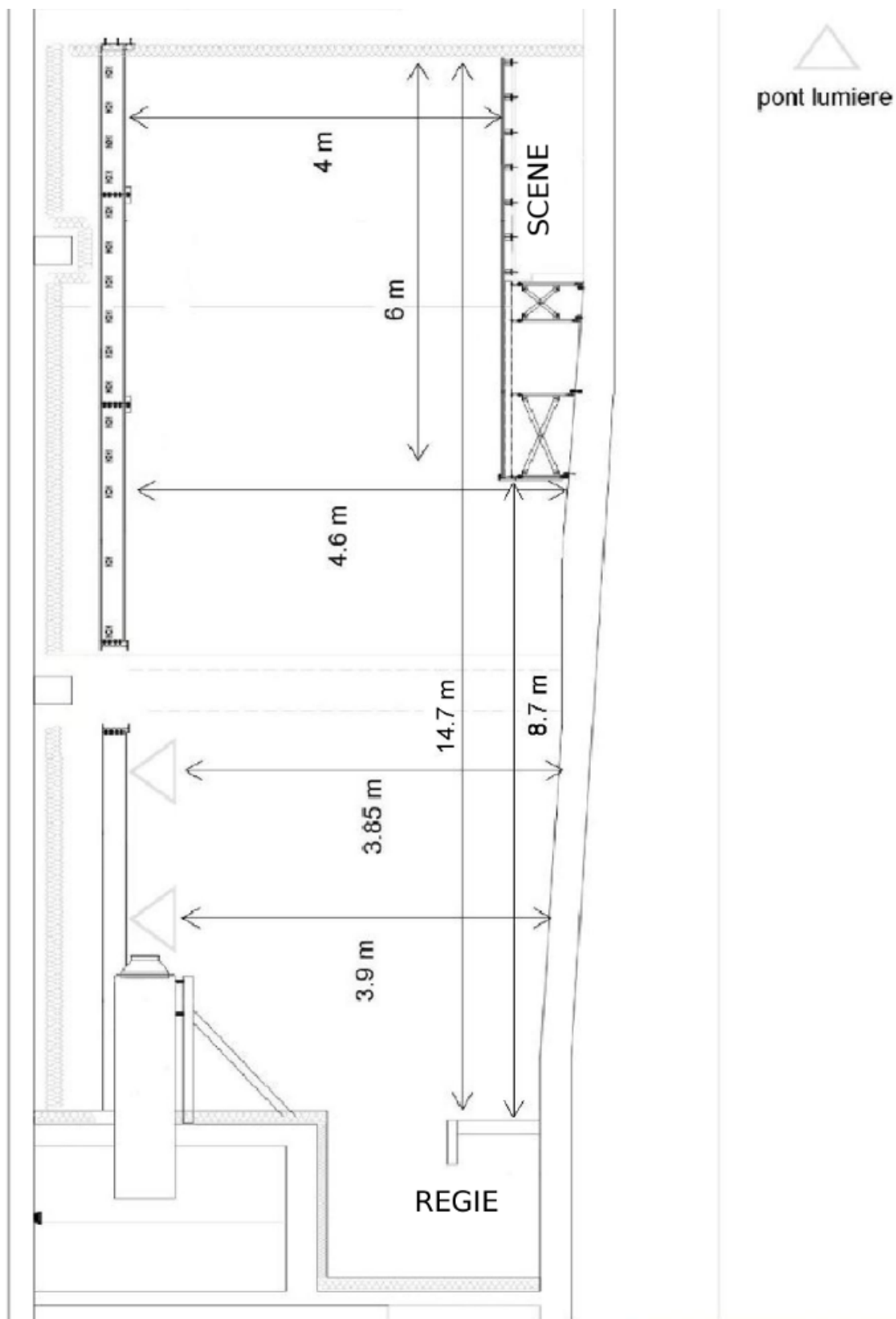


Plan du dessus





Plan de côté



Infos pratiques

HORAIRES DU SERVICE

Du mardi au samedi, de 15h00 à 23h00.

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU PUBLIC

110 places assises ou 220 personnes debout (pas de mixité possible).

CONTACTS

Locations / programmation

Jean-Marie Guezala / 0781269589
prog-ej@crl10.net

Administration

Camille Leboulanger / 0640512048
camille.leboulanger@crl10.net

Communication

Frantz Guehl / 0640426026
com@crl10.net

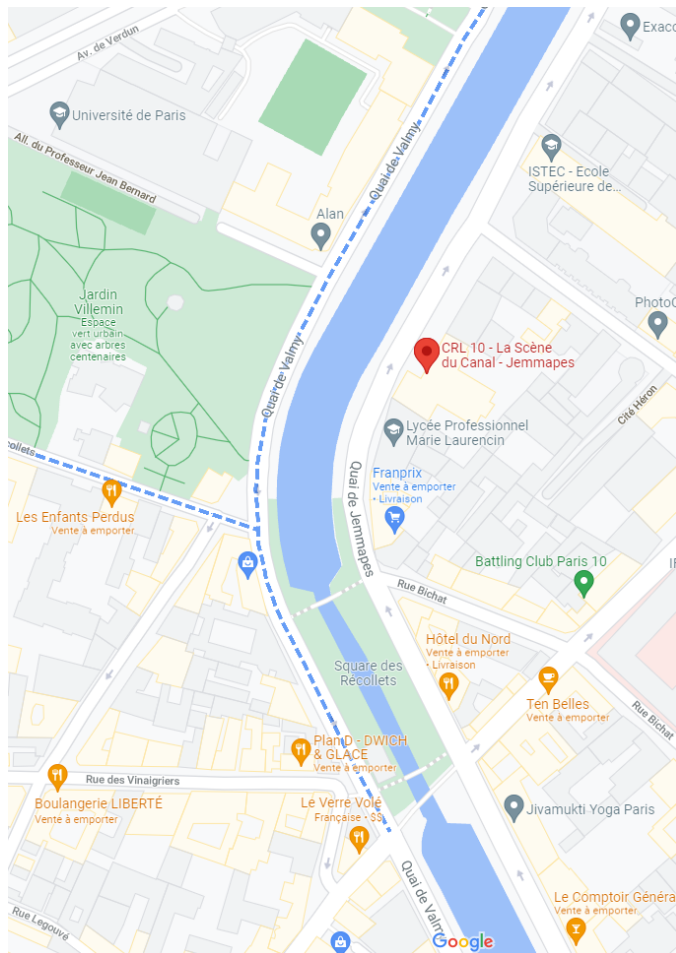
Régie générale

1Watt1Mètre
1watt1metre@gmail.com

MOYEN D'ACCES

Espace Jemmapes,
116 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

Métro Jacques Bonsergent / Colonel Fabien



Signatures

Fait en deux exemplaires, le

Pour l'Artiste – le Producteur
(rayer la mention inutile)

Pour l'association CRL10

